



## Complication suite a une demande de séjour vie privée et familial

Par **hasbil**, le **25/05/2018** à **12:54**

Bonjour, je m'adresse a vous afin de m'éclaircir sur ma situation, j'ai fait une demande de titre séjour vie privée et familial et je viens de recevoir un complément de dossier pour présenté des justificatif de vie commune, je suis avec ma conjointe depuis décembre 2017 et le mariage était célébré en avril 2018, pour les justificatif ma femme a mis mon nom avec elle sur la facture d'électricité mais malheureusement il édite une facture par an, on a changé les modalité de paiement et on aura une facture pour le moi de juin, c'est tout ce qu'on a comme preuve de vie commune, en plus vus que ma situation est irrégulière et que les Apl sont bloqué on va quitté notre appartement d'ici 2 mois ce qui implique plus de justificatifs d'énergie, je demande qu'elle sont les alternatifs qui peuvent justifier le faite qu'on vie ensemble et qui justifie la continuité de la vie commune?? est ce que des accuser de réception a mon nom a l'adresse conjugal peut la justifier, des facture d'achat ??la declaration a la caf?? une fois qu'on quitte notre appartement on sera loger par ma belle mère, et je sais pas quoi faire pour avoir des telle justificatifs merci pour vos repense

Par **maniongui**, le **05/07/2018** à **16:09**

Bonjour,

Vous avez les moyens d'avoir plusieurs justificatifs notamment en déclarant les impôts ensemble, avoir des factures d'abonnement téléphonique aux deux noms: Free, Orange, faire des achats en ligne avec des factures à vos deux noms...